



Le Pacs séduit les couples aux dépens du mariage

Entre 2000 et 2015, le nombre de mariages célébrés diminue dans les Pays de la Loire. À l'inverse, les Pactes civils de solidarité (Pacs) progressent. Les mariages sont plus tardifs et la plupart des époux se marient pour la première fois. De plus en plus de couples ont déjà des enfants lors de leur union. Enfin, la majorité des mariages lient des conjoints qui sont nés et résident dans la région.

Philippe Bourieau, Caroline Imberti, Insee

En 2015, 13 100 mariages sont célébrés dans les Pays de la Loire. Leur nombre baisse depuis 2000 (- 22 % entre 2000 et 2015), comme en France. Le taux de nuptialité (*définitions*) baisse plus fortement qu'au niveau national. Il passe de 5,2 mariages pour 1 000 habitants en 2000 à 3,5 en 2015. En France, ce taux passe de 5,0 à 3,5 pour 1 000 habitants sur la même période.

Dans la région, 500 mariages unissent des conjoints de même sexe, soit 3,7 % de l'ensemble des mariages. Cette part varie de 2,7 % en Mayenne à 4,0 % en Loire-Atlantique.

1 Porté par les Pacs, le nombre d'unions augmente

Évolution des mariages, Pacs et divorces dans les Pays de la Loire de 2000 à 2015 (en nombre)



Sources : Insee, statistiques d'état civil ; Ministère de la Justice.

De plus en plus de Pacs

Depuis sa création en 1999, le nombre de Pactes civils de solidarité (Pacs) progresse fortement dans les Pays de la Loire. En 2015, 11 600 Pacs sont signés contre 1 100 en 2000. Au total, le nombre d'unions, mariages et Pacs, augmente depuis 2000 (*figure 1*). Les Pacs représentent 47 % des unions en 2015 contre 44 % au niveau national. Ils concernent des couples hétérosexuels dans 97 % des cas.

En Loire-Atlantique, le nombre de Pacs rattrape le nombre de mariages : en 2015, 4 800 mariages sont célébrés et 4 700

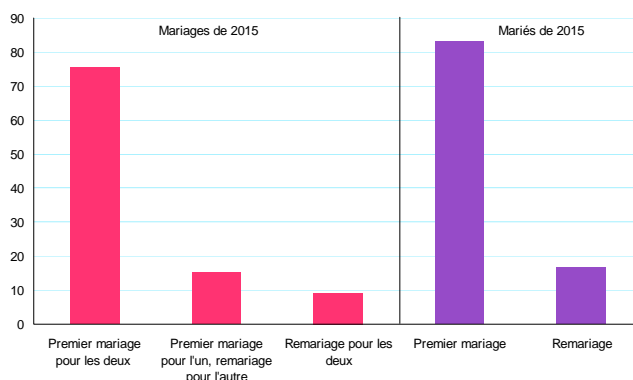
Pacs sont conclus. Entre 2010 et 2011, le nombre de Pacs baisse dans la région (- 17 %) et de manière plus prononcée au niveau national (- 26 %) de façon concomitante avec l'aménagement de la fiscalité : depuis le 1^{er} janvier 2011, les couples qui se marient ou signent un Pacs n'ont plus la possibilité d'établir trois déclarations de revenus différentes l'année de leur union. Ceci peut expliquer la baisse importante du nombre de Pacs et de mariages en 2011. Depuis 2012, le nombre de Pacs augmente à nouveau.

Une majorité de mariages entre célibataires

En 2015, dans les Pays de la Loire, 83 % des personnes qui se marient sont célibataires (80 % au niveau national). La part des remariages est stable dans la région. Trois quarts des mariages unissent deux célibataires (72 % au niveau national) et 15 % unissent une personne célibataire et une personne en remariage. Les mariages entre personnes qui se remarient toutes les deux représentent 9 % des mariages contre 11 % au niveau national (*figure 2*).

2 Trois quarts des mariages unissent des célibataires

État matrimonial antérieur des époux dans les Pays de la Loire en 2015 (en %)



Lecture : dans les Pays de la Loire, 15 % des mariages célébrés en 2015 unissent une personne qui n'avait jamais été mariée et une personne ayant déjà été mariée auparavant. Parmi les personnes qui se sont mariées, 17 % avaient déjà été mariées auparavant.

Source : Insee, statistiques d'état civil.

Des conjoints plus âgés

Les mariages sont de plus en plus tardifs. En 2015, dans les Pays de la Loire, les hommes ont en moyenne 36,9 ans lors de leur mariage et les femmes, 34,7 ans (figure 3). En dix ans, l'âge moyen au mariage augmente de 3,1 ans pour les hommes comme pour les femmes. Plusieurs facteurs participent à cette évolution, comme l'allongement des études, les remariages, ainsi que le développement de l'union libre et du Pacs. L'homme est plus âgé que la femme pour 65 % des mariages entre personnes de sexe différent. Dans ce cas, l'écart d'âge entre les conjoints est de 4,7 ans en moyenne. Lorsque l'épouse est plus âgée que son conjoint, elle a en moyenne 3,7 ans de plus.

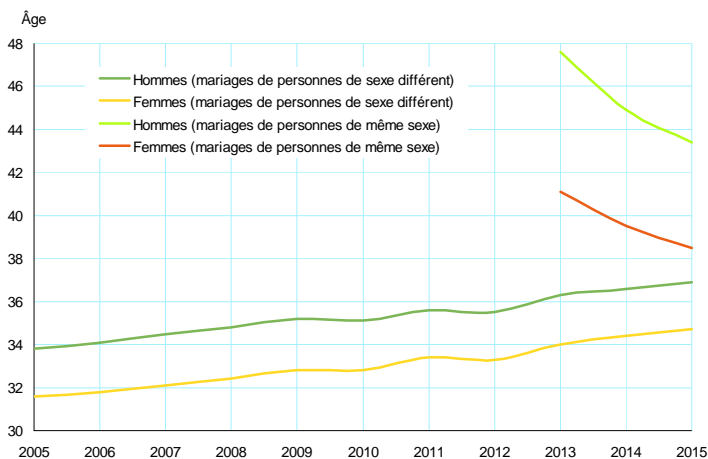
En 2013, les couples d'hommes se marient à 47,6 ans en moyenne et les couples de femmes, à 41,1 ans en moyenne. Ces âges sont plus élevés que pour les mariés de sexe différent. Pour ces couples, l'âge moyen au mariage diminue chaque année. Cela peut s'expliquer par un effet de rattrapage, 2013 étant l'année de la promulgation de la loi sur le « mariage pour tous ». Les mariages entre personnes de même sexe unissent des hommes ayant 6,7 ans d'écart en moyenne et des femmes ayant 4,8 ans d'écart en moyenne.

La majorité des enfants naissent hors mariage

En France, comme dans les Pays de la Loire, la majorité des enfants naissent de parents non mariés. La part des naissances hors mariage est en hausse. En 2015, dans la région, 65 % des enfants naissent hors mariage contre 51 % en 2006. La proportion de naissances hors mariage est plus élevée dans les Pays de la Loire qu'au niveau national (59 % en 2015). Les Pays de la Loire se placent au quatrième rang derrière la Bretagne (68 %), la Nouvelle-Aquitaine (67 %) et la Normandie (66 %).

3 Des mariages plus tardifs

Évolution de l'âge moyen au mariage selon le sexe dans les Pays de la Loire de 2005 à 2015



Source : Insee, statistiques d'état civil.

9 % de mariages mixtes

En 2015, dans les Pays de la Loire, 1 200 mariages unissent un conjoint français et un conjoint de nationalité étrangère, soit 9,0 % des mariages contre 14,3 % au niveau national. Les conjoints de nationalité étrangère ont majoritairement la nationalité d'un pays du Maghreb (35 %), de l'Union européenne (19 %), ou d'Afrique subsaharienne (19 %). Les deux époux sont de nationalité étrangère pour 1 % des mariages dans la région (4 % au niveau national).

La plupart des mariés sont nés dans la région et y résident

En 2015, 89 % des mariages célébrés dans les Pays de la Loire unissent des couples vivant dans la région (soit 11 600 mariages). Parmi ceux-ci, 9 300 mariages ont lieu entre des conjoints dont au moins un est né dans la région. Les 1 500 couples mariés dans la région mais qui n'y résident pas, vivent majoritairement en Île-de-France (42 %), en Bretagne (11 %), ou à l'étranger (9 %).

Un divorce pour deux mariages

En 2015, 6 200 divorces sont prononcés dans les Pays de la Loire. Les couples qui divorcent sont mariés depuis 15 ans en moyenne. Dans 58 % des cas, ces couples ont des enfants mineurs.

Le nombre de divorces est relativement stable dans les Pays de la Loire depuis 2000 sauf en 2005 : 6 900 divorces sont prononcés, soit 1 000 de plus qu'en 2004 ou 2006. Ce pic peut s'expliquer par la réforme du divorce en janvier 2005 visant à simplifier les procédures. ■

Sources et définitions

Cette étude porte sur les mariages enregistrés dans les Pays de la Loire, soit ceux qui ont été célébrés dans la région, quel que soit le lieu de résidence des époux.

Le **taux de nuptialité** est le rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le **Pacte civil de solidarité (Pacs)** est un contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Promulgué par la loi du 15 novembre 1999, il établit des droits et des obligations entre les deux contractants, en termes de soutien matériel, de logement, de patrimoine, d'impôts et de droits sociaux. Par contre, il est sans effet sur les règles de filiation et de l'autorité parentale si l'un des contractants est déjà parent.

Un **mariage mixte** est un mariage entre une personne de nationalité française et un ressortissant étranger. La nationalité est celle au moment du mariage.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES
Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédactrice en chef :
Myriam Boursier

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire
Septembre 2017

Pour en savoir plus :

- Bellamy V., *236 300 mariages célébrés en France en 2015, dont 33 800 mariages mixtes*, Insee Première, n° 1638, mars 2017.
- Goin A., *Une démographie dynamique, malgré une légère baisse des naissances et un niveau élevé de décès*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 62, janvier 2017.
- Le Graët A., *Naissances dans les Pays de la Loire : de plus en plus de mères après 40 ans*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 49, septembre 2016.